

Le cheminement des naturalistes vers la protection de la nature en France (milieu du XIX^e - milieu du XX^e siècle)

Rémi LUGLIA*

Résumé

Issue d'une thèse de doctorat (LUGLIA, 2012) consacrée à la Société d'acclimatation (actuelle SNPN), cette communication entend analyser l'éveil d'un courant naturaliste de protection de la nature en France à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Alors que l'idéologie utilitariste, qui place l'homme au centre d'une nature instrumentalisée à son seul profit, paraît dominer de façon hégémonique les esprits, plusieurs cheminements vers la protection de la nature apparaissent par la notion d'équilibre naturel, par la crainte des extinctions, par le constat de la surexploitation des ressources. À partir d'une science de terrain mêlant professionnels et amateurs, émerge alors une conception de la protection de la nature scientifique, « écosystémique » et biocentrée, qui se distingue mais collabore avec les autres courants. Progressivement cette opinion se diffuse parmi les naturalistes et génère des engagements contre les chasses destructives, contre la plumasserie mais aussi pour l'adoption de lois protectrices, pour l'aménagement des barrages, pour l'établissement de réserves. Ainsi, dès le XIX^e siècle, des actions se développent, de nouvelles structures se créent (LPO en 1912), des espèces sont préservées (castor en 1909), des espaces sont protégés (Sept-Îles en 1912, Camargue en 1927), un militantisme naturaliste se crée. La protection naturaliste de la nature du début du XXI^e siècle est très largement l'héritière de ces précurseurs.

Mots-clés : Société d'acclimatation, Ligue pour la protection des oiseaux.

Progress of the Naturalists to the Conservation of the Nature in France (1850's-1940's)

Abstract

The aim of this article is to explain the emergence of the conservation of nature in France from the mid-19th century while highlighting the naturalists a specific movement. The 'Société d'Acclimatation' was born in 1854 with the utilitarian idea that nature is submitted to man's needs. From the beginning, many ways lead a great number of members to a kind of conservation mainly thought from a metropolitan point of view of the situation. From a scientific hands-on approach mixing professionals and amateurs, a new scientific, ecosystemic and biocentred conception of the conservation of nature emerges. The 'Société' relies on the state to set up this conservation, successive failures lead it gradually to the more direct action of creating natural reserves. This slow movement becomes effective through the individualisation of an ornithological sub group ('Ligue pour la Protection des Oiseaux') and the preservation in 1912 of the Sept-Îles, the organisation of the first two international congresses for the conservation of nature in Paris in 1923 and 1931, the creation of the sanctuaries in Camargue in 1927, of Néouville in 1935 and of Lauzanier in 1936 as well as a group dedicated to the conservation of nature in 1933. The transformation ends after WWII when the 'Société d'Acclimatation' becomes the 'Société nationale de protection de la nature'.

Key words : 'Société d'acclimatation', 'Ligue pour la protection des oiseaux'.

* Agrégé et Docteur en Histoire, Membre associé du Centre de Recherche d'Histoire Quantitative UMR 6583 (CNRS / Université de Caen Basse-Normandie), « Axe rural » - 39 quai Ulysse Besnard - 41000 BLOIS - remi.luglia@free.fr

Introduction

Née le 10 février 1854, la Société d'acclimatation (SA) (LUGLIA, 2012) est une société savante qui s'est donnée pour but originel d'enrichir les productions agricoles et industrielles françaises en introduisant, acclimatant, domestiquant, multipliant et perfectionnant les espèces principalement animales. C'est l'orientation utilitariste que son fondateur, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, illustre scientifique du Muséum national d'histoire naturelle, lui a imprimée. L'ambition est de générer un puissant développement économique et social (GEOFFROY SAINT-HILAIRE, 1861). Elle est portée par les pouvoirs publics tant français qu'étrangers, au premier rang desquels se trouve NAPOLÉON III. Cette science appliquée réalisée par des naturalistes¹ aussi bien professionnels qu'amateurs, connaît

¹ Les naturalistes sont des savants professionnels ou des amateurs éclairés qui s'intéressent à la « nature », c'est-à-dire aux espèces sauvages et à leurs habitats. Spécialistes des sciences naturelles, le plus souvent bons connaisseurs du terrain, ils sont adeptes de l'identification d'espèces, de leur description, de leur observation *in situ* et des inventaires avant de s'intéresser aux écosystèmes. À la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, ils appartiennent à une même élite sociale et du savoir. En France, ces savants gravitent autour du Muséum d'histoire naturelle de Paris et des muséums de province et appartiennent fréquemment à des sociétés savantes nationales (Société d'acclimatation, Société zoologique de France) ou locales. (Cf. MATAGNE, 1999).

un vrai succès d'estime et assure la puissance et le prestige² de la SA pendant ses trente premières années d'existence. Puis elle perd progressivement de sa pertinence et conduit à un certain nombre de réorientations en particulier en faisant l'appui d'une politique coloniale en plein essor mais aussi - la remise en cause idéologique est majeure quoique progressive - par l'émergence des problématiques de protection de la nature. Ce lent cheminement de l'acclimatation vers ces nouvelles questions trouve son aboutissement interne autour de la Seconde guerre mondiale, terme de notre étude, et la SA devient la Société nationale de protection de la nature (SNPN) en 1960, rendant ainsi enfin visible la profonde transformation de ses buts.

L'analyse des médailles de la SA (1856) et de la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) (1914) (figure 1) est édifiante quant à cette transformation du regard savant. Rappelons qu'en 1914, la LPO n'est encore qu'une sous-section de la SA. Sur la médaille de 1856 est représentée une femme - la SA - appuyant son bras gauche sur les animaux domestiqués et tendant la main droite aux animaux acclimatés. Ces animaux sont placés en symétrie : le bœuf fait face au yack (*Bos grunniens*), le cheval à l'hémione (*Equus hemionus*), le mouton à l'alpaca (*Vicugna pacos*), la poule au hocco (*Crax rubra*). En 1856, l'Homme est au centre d'une Nature utilisée d'où le sauvage est absent. La médaille de 1914 est radicalement différente : un oiseau sauvage - un merle - est dans son nid, entouré de feuillages. C'est la Nature sauvage qui est ici au cœur des préoccupations alors que l'Homme et la Nature domestiquée sont absents.



Figure 1. Médailles de la Société d'acclimatation (1856) et de la LPO (1914).

Comment et pourquoi l'opinion des savants naturalistes de la SA s'est-elle transformée ? Quelles ont été les conséquences de ce changement de paradigme en même tant que de regard ?

Les naturalistes sont au cœur de cette étude car ils paraissent les plus capables de rendre compte de la transformation des rapports homme-nature qui a cours du milieu du XIX^e siècle au milieu du XX^e siècle par le développement des sciences naturelles et la naissance de l'écologie (ACOT, 1994 ; DELÉAGE, 1993 ; DROUIN, 1991 ; MATAGNE, 2002 et 2009 ; WORSTER, 1992), par la transformation des milieux que le « progrès » industriel et agricole induit, par la manifestation d'une sensibilité à la nature, nouvelle au moins dans son expression. Pour mieux mettre en évidence ces mutations, l'exposé suivra naturellement un parcours chronologique en trois temps même si le phénomène s'apparente davantage à une lente transition qu'à une rupture marquée.

2. Les membres de la Société d'acclimatation sont issus des élites scientifiques et traditionnelles de l'époque à tel point que l'on peut parler de « science mondaine » (ARAGON, 2005). Elle accueille de nombreux chefs d'État et têtes couronnées et les plus hautes autorités assistent fréquemment à ses réunions publiques annuelles.

I. Au XIX^e siècle, l'utilitarisme est un premier cheminement des naturalistes vers la protection

L'idée incontestée à l'époque est celle d'une domination de l'Homme sur la Nature portée par une idéologie utilitariste qui postule que les espèces et les milieux n'ont de valeur que s'ils ont une utilité directe et immédiate pour l'Homme. D'après certains auteurs on retrouve ici la filiation d'un certain courant chrétien (« Soyez la crainte et l'effroi de tous les animaux de la terre et de tous les oiseaux du ciel, comme de tout ce dont la terre fourmille et de tous les poissons de la mer : ils sont livrés entre vos mains »³) et d'une vision cartésienne (« maître et possesseur de la nature ») (CANS, 2006). Comment dans un cadre et un contexte idéologiques aussi anthropocentrés une quelconque protection de la nature a-t-elle pu s'esquisser ?



Figure 2. Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE (1805-1861) par Nadar (Archives de la SNPN).

a. L'Homme domine la Nature, le ressort de l'acclimatation

Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE⁴ (figure 2), est très clair quant au programme utilitariste de son association : « concourir : 1° à l'introduction⁵, à l'acclimatation⁶ et à la domestication⁷ des espèces d'animaux utiles ou d'ornement ; 2° au perfectionnement et à la multiplication des races nouvellement introduites ou domestiquées »⁸.

Ainsi, des essais d'acclimatation de yacks (*Bos grunniens*) ou de chèvres angora (*Capra aegagrus hircus*) sont tentés dès les premières années. Ce sont des succès scientifiques mais des échecs en termes d'élevage et de ressource économique. Afin de contrôler ces expérimentations et de les faire connaître au public cultivé de la capitale, la SA fonde en 1860, avec le soutien appuyé de l'Empereur NAPOLÉON III, le Jardin d'acclimatation de Boulogne (DEREX, 2012). En ce qui concerne les oiseaux (LUGLIA, 2013b), la SA cherche à introduire des oiseaux de consommation, du gibier, des espèces d'agrément et des « auxiliaires », particulièrement de l'agriculture. Loin de se cantonner au XIX^e siècle, ce projet utilitariste perdure longtemps. C'est ainsi que la SA organise de très coûteuses expositions d'aviculture en 1891, 1892 et 1893 et qu'elle conserve une sous-section

d'aviculture jusqu'en 1939. La LPO elle-même garde jusque dans les années 1960 une composante « oiseaux d'élevage ».

Dans un paradoxe qui n'est qu'apparent, c'est de cet utilitarisme hégémonique que vont naître les premières idées et mesures de protection de la nature.

b. Une protection contenue dans l'utilitarisme : les animaux « utiles »

Le premier de ces cheminements de certains savants vers la protection provient de l'idée que certaines espèces sont « utiles », sous-entendu à l'homme puisque le monde s'organise exclusivement autour de son profit. Ainsi convient-il de favoriser les animaux qui servent les intérêts directs de l'homme et l'idée vient à nombre de savants qu'il est nécessaire de conserver les espèces que l'on possède déjà, avant d'en introduire de nouvelles.

Le cas des oiseaux insectivores est emblématique de cette logique (LUGLIA, 2013b) : pour les contemporains il faut les protéger afin de lutter contre le « vrai » ennemi de l'agri-

3 Genèse, 9, 2.

4 Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE (1805-1861) est un zoologiste, anatomiste et tératologue français du MNHN, à la direction duquel il accède en 1860. Il succède à son père Étienne à la direction de la Ménagerie du Jardin des Plantes. Il est membre de l'Académie des Sciences. Sa devise familiale est *Utilitati*.

5 Introduire signifie faire entrer une espèce dans un lieu où elle n'existe pas à l'état sauvage ou domestique.

6 L'acclimatation consiste à accoutumer, habituer, faire vivre et se reproduire une espèce dans un nouveau milieu.

7 Domestication signifie rendre l'élevage, la culture possible par l'homme pour l'aider, le distraire, le nourrir.

8 SOCIÉTÉ D'ACCLIMATATION. 1854. Règlement constitutif. *Bull. SZA*. II : xv.

NOS AMIS LES OISEAUX



MÉSANGE à longue queue et son nid.



COUE-MOUCHE poursuivant un papillon de nuit.



ALOUETTE COCHEVIS mangant un Tétrapè de méloane.

« Incalculables sont les désastres que la disparition des petits oiseaux fait supporter à notre agriculture; c'est par centaines de millions qu'il faut les chiffrer; et notre production viticole, de plus en plus ravagée par les insectes et les parasites dont la chimie ne la sauvera pas, est menacée de ruine si on ne se décide pas à la remettre sous la protection de son seul défenseur tout-puissant: l'Oiseau ».

J. MÉLINE, ancien Ministre de l'Agriculture.

« En matière de destruction d'insectes, les oiseaux sont outillés comme nous ne le serons jamais. Avec toute notre science, tous nos engins perfectionnés, tous nos produits chimiques, nous sommes incapables d'arriver aux résultats qu'obtiennent nos aides allés avec leurs yeux et avec leur bec, à la seule condition d'être suffisamment nombreux. Or, ce nombre, c'est à nous de l'assurer. »

G. BATTAGNON, inspecteur de l'Agriculture.



BERGERONNETTE GRISE échouant au moment de labour un terrain extraî par le Ver gris.



CROUETTE MOLOTTE (chef-baud) ayant capturé une Bombe.

AGRICULTEURS



Revaige d'un Insecte ligulicole (le Capricorne ou Cerambyx). FIG-VENT chassant cet insecte.

Beaucoup d'oiseaux vous sont utiles toute l'année. D'autres, à certains moments, prélèvent sur vos récoltes quelques graines ou quelques fruits. Gardez-vous de leur disputer ce salaire de leurs services: c'est une sorte de

prime d'assurance payée par vous. Il s'agit, pour vous, ou de donner aux oiseaux une toute petite partie de votre récolte ou d'en abandonner la moitié, parfois de l'abandonner toute, aux insectes et aux rongeurs.



BOSSONNOL DE MORAILLE apportant une chenille à ses petits.



HIRONDELLES DE CHEMINÉE chassant les insectes volés.

Rappelez-vous sans cesse que la mort d'un oiseau sauve des milliers d'insectes qui anéantissent vos récoltes.

La protection des oiseaux est une question de vie ou de mort pour l'Agriculture française!



MÉSANGE BLEUE mangant une chenille de Bombyx livrée.

Si l'on parvient à repeupler d'oiseaux nos campagnes — et cela dépend de vous — alors vous reverrez les abondantes et saines récoltes d'autrefois. Mais gardez-vous alors d'oublier que vous devez aux oiseaux cette prospérité.

Ni le soleil, ni la pluie ne sauraient vous préserver des chenilles, des hannetons, des charançons, des vers de toute sorte. L'expérience de la nécessité absolue des Insectivores a été faite dans bien des pays et à diverses époques.

Interdisez à vos enfants de chercher les nids. Laissez croître quelques arbres couverts de lierre, quelques genévriers, des églantiers qui serviront de refuge aux passereaux, d'endroits pour nicher, ou dont les fruits sauvages les nourriront, en hiver, quand certains insectes sont cachés hors de leur portée.

Cassez la glace dans quelque mare, car beaucoup d'oiseaux périssent de soif par la gelée.

LIGUE FRANÇAISE pour la PROTECTION des OISEAUX
198, Boulevard Saint-Germain, PARIS VII^e

culteur, le « ravageur », la 8^e plaie d'Égypte⁹ : l'insecte. La SA en appelle alors aux pouvoirs publics et réclame des lois. Cette tendance est générale en Europe et aboutit à l'adoption de la « Convention internationale pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture » de 1902. Ensuite la SA et la LPO sollicitent les instituteurs pour qu'ils organisent des conférences auprès des populations agricoles et rurales. On doit apprendre à ces dernières à ne plus détruire leurs « auxiliaires ». Des affiches sont élaborées comme celle publiée en 1921 dans le *Bulletin de la LPO* et intitulée « nos amis les oiseaux »¹⁰ (figure 3). On observe d'abord une volonté de rendre concret l'utilité des oiseaux par des images qui les représentent dans un contexte culturel : le gobemouche gris (*Muscicapa striata*) attrape un papillon du chou (*Pieris brassicae*) ; le cochevis huppé (*Galerida cristata*) dévore le taupin des moissons (*Agriotes lineatus*) ; la chouette-hulotte (*Strix aluco*) capture une souris (*Mus musculus*) ; la bergeronnette grise (*Motacilla alba*) purge le labour des « vers gris » ; etc. Mais le texte est tout aussi explicite : « AGRICULTEURS [...] Rappelez-vous sans cesse que la mort d'un oiseau sauve des milliers d'insectes qui anéantissent vos récoltes. La protection des oiseaux est une question de vie ou de mort pour l'agriculture française ».

L'idée d'animal « utile », pour intéressante qu'elle soit dans une logique de protection, comporte un revers d'importance car qui dit « utile » dit aussi « nuisible ». Et les animaux classés dans cette catégorie sont alors voués aux gémonies par les savants et condamnés à une destruction souhaitée la plus efficace. Les pies, les insectes, les serpents et bien d'autres encore sont victimes de cette façon manichéenne de penser le monde. La Convention de 1902, citée plus haut pour ses avancées en matière de protection, comporte en annexe une liste de « nuisibles » et son article 9 recommande de les détruire.

Cependant, au fil du temps cette notion d'animal « utile » s'élargit de plus en plus par des débats scientifiques passionnés fondés sur l'étude notamment des comportements alimentaires. Par exemple Raymond ROLLINAT¹¹ (figure 4) publie en 1908 dans le *Bulletin de la Société d'acclimatation*, une étude sur « la capture des Alouettes dans le département de l'Indre »¹². Il cherche à se « rendre compte si telle espèce était inoffensive, ou si vraiment telle autre s'était rendue coupable des méfaits dont on l'accusait dans le monde des laboureurs et des maraîchers ». Sa méthode expérimentale est simple : il dissèque le gésier de 790 alouettes des champs, puis identifie les graines et les insectes qu'il y trouve. Il conclut à l'utilité globale de ces oiseaux pour l'agriculture, et donc à la nécessité de les protéger.



Figure 4. Raymond ROLLINAT (1859-1931).

À la fin du XIX^e siècle s'impose chez les naturalistes l'idée que tous les animaux sont utiles dans une nature qui ne s'organise plus autour de l'homme : la notion qui permet cette mutation de paradigme est celle « d'équilibre ». D'abord « providentiel », il devient rapidement « naturel » et postule que les espèces s'équilibrent entre elles dans un milieu donné dont l'homme devient le principal perturbateur. M. DE CONFÉVRON, receveur des finances dans la Marne, soutient ainsi que « avant tout, il faut bien se pénétrer de cette vérité : que, dans l'état de nature, tout se trouve dans une harmonie parfaite et dans d'admirables proportions, qu'aucune espèce animale ou végétale n'est envahissante au détriment des autres. Les animaux se faisant réciproquement la guerre pour l'existence et se nourrissant aussi des plantes, il en résulte que tout se maintient dans un équilibre constant, que l'homme, avec sa civilisation, ses besoins, sa vie en agglomération vient seul

9 Exode 10:13-14,19.

10 LPO. 1921. *Bull. LPO*. 10-3. mars 1921 : 44- 45.

11 Né le 2 septembre 1859 à Saint-Gaultier (Indre), décédé le 27 décembre 1931 à Argenton-sur-Creuse, Raymond ROLLINAT est l'image même du naturaliste de terrain, autodidacte, enraciné dans le local, amateur et provincial par excellence. Comme Jean-Henri FABRE, auquel le compare plusieurs reprises la Société d'acclimatation, Raymond ROLLINAT délaisse la classification et la systématique pour observer les comportements des animaux vivants, dans leurs milieux. La Société d'acclimatation reconnaît sa valeur en lui remettant en 1922 une médaille spéciale et en lui consacrant une longue nécrologie en 1932, ce qui est un honneur exceptionnel pour un sociétaire qui n'est pas président de l'association.

12 ROLLINAT R. 1908. La capture des Alouettes dans le département de l'Indre. *Bull. SNAF*, VI-5 : 166- 183.

déranger »¹³. Cette conception pré-écologique remet ainsi en cause l'idéologie utilitariste classique et soutient que, dans l'intérêt de l'agriculture, il faut que les espèces se régulent naturellement entre elles. Le doute s'instille sur la capacité de l'homme, et du savant, à gérer cette nature qu'il ne comprend qu'imparfaitement et qu'il ne croit maîtriser que par la violence de ses actions destructrices. Cette évolution est essentielle dans l'éveil de la protection de la nature car elle change le regard que les naturalistes portaient jusqu'alors sur les espèces et les milieux.

c. Une peur utilitariste : la surexploitation des ressources

Il existe également un second cheminement, né de l'utilitarisme, vers la protection de la nature. Moins révolutionnaire, moins novateur¹⁴, il est cependant plus opératoire que la notion « d'équilibre naturel » : les sociétés s'inquiètent de l'état des « ressources naturelles », c'est-à-dire ce que l'Homme tire, ou espère tirer, d'une Nature centrée sur ses propres besoins. Ce faisant, ils dressent le constat d'une nature perturbée voire menacée par les activités humaines, et dénoncent un usage qui n'en assure pas le renouvellement et qui entraîne, ou risque d'entraîner, leur disparition.

Le cas du dépeuplement des cours d'eau français est bien représentatif de ces inquiétudes (LUGLIA, 2013a). Le problème est la raréfaction générale des poissons mais aussi la disparition de certaines espèces notamment de salmonidés. Les causes de cette raréfaction sont rapidement identifiées dans leur diversité. La pêche abusive est tout d'abord dénoncée. Il s'agit alors de modifier les lois et règlements tout en demandant à l'État leur meilleure application afin de limiter des destructions principalement dues à la (sur)pêche et au braconnage. Les aménagements des cours d'eaux comme les barrages, ou des pratiques comme le dragage ou le curage à franc bord sont réputés destructeurs. Ils conduisent assez facilement à une prise en compte dès le début du XIX^e siècle de la notion d'habitat. Les diverses pollutions, anciennes et nouvelles, sont incriminées dans la destruction des poissons, particulièrement en cas de mortalité massive et subite. La loi est là encore chargée d'y mettre bon ordre, avec peu de résultats immédiats. Mais, pour la SA, la finalité des cours d'eau est bien la production de poisson : il y a moins de poissons donc il en faut *plus* : c'est l'idée du *repeuplement* ; les cours d'eau sont barrés pour les poissons de valeur (migrateurs ; salmonidés) donc il faut recréer de la *continuité*. Elle accompagne ainsi et promeut le formidable essor de la pisciculture au XIX^e siècle qui aboutit au lâcher de millions d'œufs et d'alevins dans les cours d'eau français. La particularité de cette technique du repeuplement est qu'elle repose sur une conception qui ne fait pas agir *contre* un dépeuplement, que beaucoup considère comme inéluctable voire comme une conséquence inévitable d'un progrès bénéfique à l'humanité, mais il fait agir *pour* corriger seulement les conséquences défavorables à l'homme. La SA propose également de restaurer l'accessibilité de l'ensemble des bassins pour les espèces migratrices en installant des échelles à poissons (figure 5).

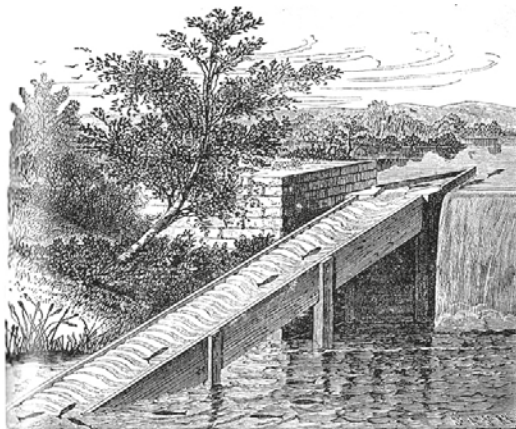


Figure 5. Échelle Mac Donald (*Bull. SNAF*, 1884 : 543).

Enfin la SA incite à la création de réserves, c'est-à-dire de portions de cours d'eau où la pêche est interdite ce qui permet de mettre hors de convoitise la ressource et essentiellement ses capacités reproductives car les zones de frai sont particulièrement visées. L'idée à l'œuvre est très simple : on compte sur la résilience de la nature pour repeupler car on considère que la nature livrée à elle-même est auto-réparatrice et abondante.

Malgré toutes ces actions, au milieu du XX^e siècle, la question du dépeuplement des cours d'eau, qui a beaucoup occupé la SA et pour laquelle elle a agi à de nombreuses reprises, n'a toujours pas trouvé de solution satisfaisante et les naturalistes, accompagnés des pêcheurs, ne cessent de déplorer la disparition de cette ressource.

13 CONFÉRON M. de. 1883. Procès-verbal de la séance générale du 13 avril 1883. *Bull. SNAF*. III-10 : 255- 256.

14 Richard GROVE (1992) date du XVIII^e siècle les premières manifestations de la prise de conscience de la nécessité de protéger l'environnement et les ressources dans les îles tropicales.



Figure 6. Dodo (*Raphus cucullatus*). XVII^e siècle. Auteur inconnu.



Figure 7. Grand pingouin (*Alca impennis*) par GOULD J. 1837. *The Birds of Europe*. Vol. 5 pl. 55.



Figure 8. Pigeon migrateur (*Ectopistes migratorius*) par Jean-Jacques AUDUBON.

Pour conclure sur cette première partie, on constate que la notion de protection naît en France notamment dans les milieux savants qui s'intéressent à la question agricole mais que l'idée de protection est alors pleinement subordonnée à celle d'un utilitarisme assez étroit. Or, ce regard savant va se transformer au tournant des XIX^e et XX^e siècle.

II. Un basculement des opinions dans les années 1900

Au début du XX^e siècle, les idées protectionnistes précédemment identifiées vont se diffuser et continuer à s'approfondir. Deux autres éléments vont alors s'y adjoindre et favoriser la mutation de l'opinion de nombre de naturalistes.

a. La crainte des extinctions

Tout d'abord, les savants constatent, en les déplorant mollement, les extinctions passées, comme celle du dodo¹⁵ (figure 6). Mais, rapidement, ils s'étonnent et s'inquiètent de la rapidité de destruction d'autres espèces au premier rang desquelles certains oiseaux des États-Unis ou le bison (*Bison bison*). Immortalisés par Jean-Jacques AUDUBON (GOURDIN, 2008b), les deux plus célèbres de ces oiseaux éteints sont le grand pingouin (*Pinguinus impennis*) (GOURDIN, 2008 ; GOURDIN & JOVÉNIUAUX, 2008a) et le pigeon migrateur ou tourte voyageuse (*Ectopistes migratorius*) (figures 7 et 8). L'homme, par son action directe ou par les modifications des milieux qu'il provoque, est unanimement désigné comme le responsable.

Que déplorent véritablement les membres de la SA ? Ils regrettent d'abord et surtout que des ressources naturelles soient perdues : perdues comme potentiel actuel (on ne peut plus chasser le pigeon migrateur par exemple) mais aussi comme potentiel futur (on ne pourra domestiquer le dodo). L'idéologie utilitariste domine toujours.

Mais une évolution notable se produit à la fin du XIX^e siècle et au tout début du XX^e siècle car de plus en plus de naturalistes considèrent les extinctions sous un angle patrimonial : un oiseau éteint devient une perte irréversible pour la nature, le monde et l'homme. On ne parle plus seulement de richesse agricole mais aussi de « richesse zoologique nationale »¹⁶. Les colossales destructions causées par la mode du chapeau à plumes participent pleinement à cette prise de conscience.

b. Une logique de patrimonialisation de la nature : le cas du castor

Le cas du castor d'Europe (*Castor fiber*) (figure 9) rend parfaitement visible cette évolution (LUGLIA, 2013c). Pourchassé depuis des siècles parce qu'il est « utile » (fourrure, chair, castoreum¹⁷) et parce qu'il est « nuisible » (terriers, barrages, écorçages), le castor d'Europe est au bord de l'extinction en Europe à la fin du XIX^e siècle. Les alertes lancées par quelques savants dans les années 1890 (Valéry MAYET, Galien MINGAUD, Louis MAGAUD D'AUBUSSON) restent lettre morte car la majorité

15 GERVAIS P. 1868. Aperçu général sur les anciennes populations du globe. *Bull. SIZA*, 115 : lxxiv- lxxxii.

16 MINGAUD G. 1907. La protection du Castor du Rhône. *In* : Comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes en 1907 à Montpellier. Sciences, Paris : 160.

17 Le castoreum est une sécrétion odorante issue d'une glande anale, qui est utilisée en médecine et en parfumerie.

des naturalistes ainsi que la SA et la Société zoologique de France le considèrent comme « nuisible » donc voué « naturellement » à la disparition. Or, en 1909, les préfets des Bouches-du-Rhône, du Gard et du Vaucluse adoptent des arrêtés interdisant la capture du castor en tous lieux et en tous temps. Ils sont suivis en 1922 par le préfet de la Drôme, M. Vatin, qui est aussitôt récompensé par la médaille d'argent de la SA pour sa « protection efficace au castor du Rhône, une espèce en voie de disparition »¹⁸. En une vingtaine d'années, l'opinion des naturalistes et des élites sociales et politiques a doublement muté : le castor contribue désormais à « l'équilibre naturel » donc redevient « utile » mais pour la Nature ; il est aussi considéré comme une « richesse », un « patrimoine », au sens d'héritage commun que l'on cherche à transmettre intact à ses descendants, dans la filiation du courant de protection des paysages. Protégé, le castor recolonise le Rhône et ses affluents puis d'autres bassins fluviaux par des réintroductions entreprises en France à partir de 1957, avec des individus provenant du bassin rhodanien. Il n'est plus actuellement menacé d'extinction, ni même de disparition.



Figure 9. Castor d'Europe. *Der Biber* (Anonyme, 1858 : 68).

c. 1912, année emblématique : création de la LPO et de la réserve des Sept-Îles

Ainsi, à la charnière des XIX^e et XX^e siècle se produit une évolution majeure dans la façon dont certains savants considèrent la nature et les idées favorables à la protection se diffusent largement dans le milieu naturaliste. Cependant ces mutations ne débouchent que très rarement sur des actions efficaces. Les lois, souvent seules réalisations concrètes que les savants ont obtenues, sont maladroites ou ne sont pas appliquées. Ce constat de relatif échec conduit à un changement de paradigme chez les protecteurs au début du XX^e siècle : l'action directe devient nécessaire. L'année 1912 cristallise ces questions en voyant la naissance d'une part de la LPO et d'autre part de la réserve des Sept-Îles (CADI, 2012 ; LUGLIA, 2013d).

Lors de sa naissance, la LPO est très étroitement unie à sa société-mère, la SA, comme en attestent de nombreux éléments que ce soit au niveau des dirigeants¹⁹, des procès-verbaux des séances de la LPO tous publiés dans le *Bulletin de la Société d'acclimatation*, du siège social partagé ou de la participation de la LPO aux manifestations organisées par la SA. La LPO est une héritière de la SA car elle est une société savante spécialisée dans l'ornithologie et partage les mêmes conceptions, comme en témoigne le premier discours du président-fondateur Louis MAGAUD D'AUBUSSON : utilité de l'oiseau contre l'insecte ; destruction des oiseaux par l'agriculture et la chasse ; caractère néfaste de la plumasserie²⁰. Les principaux artisans de la LPO sont des membres importants de la SA.

Louis MAGAUD D'AUBUSSON (1849-1917) (figure 10) est le 1^{er} président de la LPO de 1912 à sa mort en 1917. Son parcours peut se résumer en deux livres. Comme nombre d'ornithologues de l'époque, il est d'abord un chasseur et son premier ouvrage porte sur *La fauconnerie au moyen âge et dans les temps modernes*. Publié en 1879, il lui vaut d'être reconnu par ses pairs et d'entrer à la SA en 1880. Le second ouvrage marquant, publié en 1914 à la fin de sa vie, s'intitule *La protection des oiseaux* : le titre se passe de commentaire. MAGAUD D'AUBUSSON est l'exemple même de la mutation des ornithologues à la charnière des XIX^e et XX^e siècles.



Figure 10. Louis MAGAUD D'AUBUSSON (1849-1917).

¹⁸ SOCIÉTÉ D'ACCLIMATATION. 1922. *Bull. SA* : 135.

¹⁹ Par exemple, en 1912, Louis MAGAUD D'AUBUSSON (président de la LPO), le comte D'ORFÈUILLE (secrétaire de la LPO) et M. WUIRION (délégué de la LPO) sont tous administrateurs de la SA.

²⁰ MAGAUD D'AUBUSSON L. 1912. *Ligue française pour la Protection des Oiseaux. Bull. SNAF*, V19 : 180- 182.

Albert CHAPPELLIER (1873-1949) est quant à lui le vrai artisan de la LPO. Ingénieur agronome, entré en 1906 à la SA, secrétaire-adjoint de la LPO en 1912, il reçoit la grande médaille de la SA en 1913 pour ses travaux scientifiques et son rôle dans la création de la LPO avant d'en devenir administrateur de 1914 jusqu'à la Seconde guerre mondiale. Il reste secrétaire de la LPO jusqu'à sa mort en 1949.

Des différences existent cependant entre les deux associations et s'expliquent par le besoin de créer une structure plus militante et concentrée sur un objet unique, éthique : agir pour protéger les oiseaux. Les deux directions sont distinctes malgré les passerelles signalées ; les finances également. La LPO organise ses propres manifestations publiques et dispose de son bulletin d'information qui est bien plus une feuille de liaison qu'une revue scientifique (figure 11). Enfin, en 1936, la LPO déménage des locaux de la SA. Cette séparation progressive et en douceur d'avec la SA traduit une évolution divergente de la LPO vers une autre façon d'envisager et de conduire la protection de la nature.

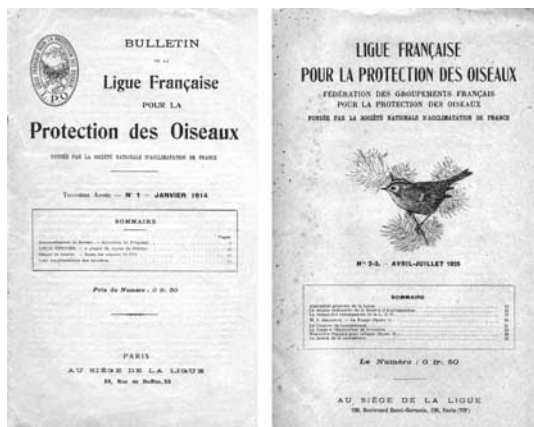


Figure 11. Couvertures du Bulletin de la LPO en 1914 et 1925.



(Cliché A. Chappellier.)

Figure 12. Plaque LPO posée sur l'île Rouzic (Bull. LPO, juin 1920 : 51).

1912 n'est pas que la naissance de la LPO : c'est à cette date qu'est fondée la 1^{re} réserve ornithologique de France, celle des Sept-Îles, du nom d'un archipel au large de Perros-Guirec (Côtes d'Armor). En 1908 Albert CHAPPELLIER, réalisant un premier voyage dans l'archipel, constate le mauvais état de la colonie de macareux moines (*Fratrercula arctica*). Sur la sollicitation du D^r Louis BUREAU (directeur-conservateur du Muséum d'histoire naturelle de Nantes de 1882 à 1919) et avec l'appui de la SA, le préfet des Côtes-du-Nord prend un arrêté d'interdiction de la chasse sur l'archipel le 28 août 1912, créant de fait la réserve²¹. La LPO installe en 1913 des plaques signalétiques rappelant l'interdiction aussi bien sur les îles que dans les ports d'embarquement (figure 12).

Cette volonté de créer une réserve pour sauver une espèce d'une disparition complète est assez neuve en France, en tout cas c'est la première fois qu'elle débouche sur une mise en œuvre concrète. Il est vrai qu'on peut objecter que la protection du castor du Rhône (*Castor fiber*) précède de quelques années celle du macareux moine. Mais aucune réserve n'est créée pour cette espèce même si l'idée est alors émise. Cependant la nouveauté de 1912 semble à relativiser car elle repose sur un appel à la puissance publique, très habituel chez les protecteurs du XIX^e siècle. Il est vrai qu'ici cet appel est entendu et suivi d'une réalisation qui débouche en plus sur une réussite de la protection du macareux. La véritable nouveauté survient plutôt le 18 janvier 1930 quand le sous-préfet de l'arrondissement de Lannion afferme à la LPO les terrains militaires des Sept-Îles : la réserve ornithologique devient privée.

III. L'affirmation de la protection de la nature dans l'Entre-deux-guerres

La Première Guerre mondiale, qui éclate au moment où les questions de protection de la nature trouvent un écho de plus en plus favorable au sein des plus hautes autorités de l'État, interrompt une dynamique européenne. À partir des années 1920, la protection n'est plus la priorité des gouvernants. En revanche le mouvement français de protection va poursuivre sa mutation.

21 « Procès-verbal de la séance du 24 janvier 1913 de la LPO » in Bull. SNAF, N°V110, 1913, p. 257- 258.

a. Un engagement grandissant en faveur de la protection

Tout d'abord, les idées exprimées à la fin du XIX^e siècle continuent à s'affirmer et les thématiques connaissent une grande permanence : chasse, pêche, extinctions, introductions d'espèces, parcs nationaux et réserves, raréfaction des animaux et des ressources, plumasserie, etc. Les questions de protection de la nature s'affirment au sein de la SA et en 1933 une section dédiée à ce sujet y est créée. D'autre part, elle organise avec la collaboration de la LPO et de la Société pour la protection de paysages de France (née en 1901, elle entretient dès son origine des liens humains importants avec la Société d'acclimatation) le premier Congrès international pour la protection de la nature à Paris en mai-juin 1923 (CLERMONT *et al.*, 1925). Elle réitère en 1931 avec le deuxième Congrès international (GRUVEL & VALOIS, 1932).

b. La création de réserves

Ensuite, et c'est une mutation essentielle, les naturalistes et leurs sociétés se décident à agir concrètement pour protéger des espèces et des espaces naturels. En France, la réserve des Sept-Îles représente désormais un modèle, même s'il est largement mythifié.

En 1927, saisissant une opportunité, la SA fonde la réserve de Camargue, en acquérant la maîtrise du foncier, ce qui est une vraie et importante nouveauté. L'association s'implique alors fortement dans la gestion de cet espace protégé et dans des études scientifiques. En 1935 elle crée la réserve du Néouvielle (Hautes-Pyrénées) puis en 1936 celle du Lauzanier (Alpes de Haute-Provence). La SA agit désormais concrètement et sur le terrain pour protéger la nature ; elle ne se contente plus de demander à l'État d'agir.

La LPO poursuit également son action de création d'espaces protégés avec la forêt de Mormal (Nord) dans les années 1920²², les falaises de Mesnil-en-Caux (Seine-Maritime) en 1931²³ et le Cap-Fréhel (Côtes d'Armor) en 1935²⁴. Ces trois nouvelles réserves sont créées par des arrêtés préfectoraux interdisant la chasse, alors que, à partir de 1930, la réserve des Sept-Îles est gérée directement par la LPO, avec un garde et un budget propre.

c. Un nouveau militantisme

Si la date de 1912 relève davantage du symbole que d'une réelle nouveauté, force est de constater que la LPO, et le mouvement de protection des oiseaux, connaît une mutation majeure à partir des années 1920 (LUGLIA, 2013e).

À cette date, un changement de génération se produit et traduit une évolution des méthodes scientifiques et des sensibilités : l'ornithologue pose de plus en plus son fusil pour observer les oiseaux dans leur milieu et répugne à tuer des oiseaux, d'autant plus s'ils sont utiles ou en voie de disparition, ce qui n'était pas le cas auparavant, l'objectif étant de collecter à tout prix une dépouille. La rupture va devenir effective entre chasseurs-ornithologues et ornithologues-protecteurs. Ainsi en 1923, Louis TERNIER²⁵ démissionne et Jean DELACOUR²⁶ accède à la direction de la LPO et y fait entrer de nouveaux membres, dont des femmes. Cette dernière remarque n'est pas anecdotique car elles vont apporter une vision différente de la protection des oiseaux, notamment dans la façon de les considérer et dans celle de les protéger. Alors qu'elles étaient totalement absentes au XIX^e siècle, trois femmes deviennent ainsi en 1923 secrétaires adjointes de la LPO dont Alexandrine FEUILLÉE-BILLOT qui siège pendant plus de 40 ans à la direction de la LPO.

Alexandrine FEUILLÉE-BILLOT, originaire de Blois, est fascinante car elle représente une synthèse des courants favorables à la protection des oiseaux dans l'Entre-deux-guerres. D'abord, c'est une naturaliste qui connaît très bien les oiseaux et qui appartient à plusieurs sociétés savantes comme la SA, la LPO et la Société d'histoire naturelle du Loir-et-Cher. Ses ouvrages, salués par les ornithologues, la rendent légitime parmi les savants, ce qui est exceptionnel à cette époque. De plus, elle est sensible à la beauté et au chant des oiseaux, écrit des ouvrages sur leur élevage²⁷ et appartient de ce fait au courant avicole.

22 FEUILLÉE-BILLOT A. 1932), Vingt ans de protection. *Bull. FGFPO*, 3, juillet 1932 : 64.

23 LPO. 1932. *Bull. FGFPO*, 4, octobre 1932 : 88- 90.

24 LPO. 1925. *Bull. FGFPO*, 4, octobre 1935 : 91.

25 Chasseur de gibier d'eau, ornithologue reconnu, Louis TERNIER (1861-1943) participe en 1909 à la création de la *Revue française d'ornithologie*. Vice-président fondateur de la LPO, il succède de 1917 à 1923 à Louis MAGAUD D'AUBUSSON à la tête de cette association.

26 Jean DELACOUR (1890-1985) participe en 1912 à la fondation de la LPO. Il en devient le président en 1923 et le reste jusqu'en 1977. Il est un des ornithologues français les plus connus au niveau international.

27 Alexandrine FEUILLÉE-BILLOT a publié en 1936 trois ouvrages sous-titrés *Manuel d'élevage à l'usage de l'amateur d'oiseaux* à la Librairie agricole et horticole de la Maison rustique, réédités plusieurs fois : *Les serins domestiques et exotiques* (60 p.) ; *Les petits oiseaux des pays chauds* (68 p.) ; *Perroquets, perruches, colombes* (68 p.)

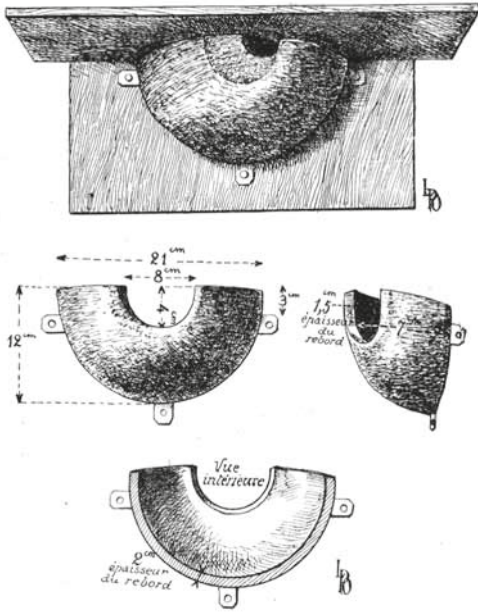


Figure 13. Nichoirs pour hirondelles (*Bull. LPO*, 1922 : 161).



Figure 14. Mangeoire (*Bull. LPO*, 1936).

Ensuite, elle s'inscrit dans le mouvement de protection des animaux, que représente en France entre autres la Société protectrice des animaux fondée en 1845. Elle reçoit d'ailleurs en 1925 une médaille de la SPA en raison de ses combats contre la souffrance animale et particulièrement pour son investissement contre l'aveuglement des oiseaux chanteurs, pratique qui avait cours dans le Nord de la France jusqu'à cette date. Enfin, elle appartient au courant utilitariste car elle fait de nombreuses références à l'utilité des oiseaux. Elle prononce ainsi régulièrement des « causeries » sur les ondes de Radio-Paris²⁸ entre 1933 et 1939 comme les « oiseaux insectivores migrateurs » le 27 avril 1934 ou le « nourrissage des oiseaux utiles » le 4 décembre 1934. Dans le même temps, Alexandrine FEUILLÉE-BILLOT développe d'autres thèmes annoncés comme des « causeries agricoles » : « la suppression des primes de destruction des rapaces » le 16 janvier 1936 ou « les réserves ornithologiques de France » le 18 janvier 1938.

L'exemple d'Alexandrine FEUILLÉE-BILLOT montre qu'un militantisme différent apparaît à la LPO dans l'Entre-deux-guerres. La LPO fait alors appel à toutes les bonnes volontés pour faire pression sur les décideurs mais aussi pour permettre le nourrissage hivernal des oiseaux, installer des nichoirs (figure 13) et établir des « refuges »²⁹ chez les particuliers (figure 14). À chaque fois, la LPO valorise ce que la conception traditionnelle considère comme relevant de la nature ou de la responsabilité féminine : l'alimentation ; l'habitation, la reproduction et l'élevage ; la protection des plus faibles. Trois principes novateurs apparaissent par rapport au courant naturaliste de protection de la nature et à la SA : l'action directe individuelle ; la place centrale de l'amateur ; l'implication forte des femmes. À ces éléments s'ajoute en 1925-1926 la transformation de la LPO en Fédération des Groupements Français pour la Protection des Oiseaux³⁰ (figure 11). Ce n'est évidemment pas qu'un changement de nom : la LPO cherche à démultiplier son action et à diffuser ses idées en les inscrivant dans un réseau local d'associations et de sociétés savantes.

Ce ne sont plus l'utilité et l'intérêt de l'agriculture qui sont seuls invoqués désormais comme motifs de protection mais également l'oiseau en tant qu'être sensible. Les naturalistes ne se contentent plus d'adresser leurs recommandations d'experts aux pouvoirs publics mais ils s'engagent et agissent sur le terrain, tout en étant rejoints par d'autres personnes. Par rapport au milieu du XIX^e siècle, la mutation est d'importance.

28 Ses « causeries » sont signalées dans le journal *Ouest-Éclair* (éditions de Nantes et de Rennes).

29 LEGROS Adrien. 1920. En faveur des sanctuaires d'oiseaux. *Bull. LPO*, 1, janvier 1920.

30 LPO. 1925. Assemblée générale du 22 avril 1925. *Bull. LPO*, 2-3, avril-juillet 1925 : 13.

Conclusion

Entre le milieu du XIX^e siècle et celui du XX^e, le regard que les naturalistes de la Société d'acclimatation portent sur la nature s'est profondément transformé : initialement considérée comme un objet, elle devient une nature-« patrimoine de l'humanité »³¹, à conserver pour les « générations à venir »³². Nées du paradigme utilitariste, les idées de protection de la nature finissent par le dépasser et proposent d'établir d'autres rapports entre l'Homme et la Nature. Le savant du XIX^e siècle, peu investi concrètement et finalement incapable d'obtenir une protection efficace, se trouve alors relayé au début du XX^e siècle par une nouvelle génération, savants et amateurs mêlés, plus militante, plus féminine, plus sensible, davantage décentralisée, qui ne répugne pas à l'action personnelle et locale et qui crée les premières réserves naturelles métropolitaines. Le mouvement actuel de protection de la nature me semble puiser dans ce moment historique une large partie de ses racines.

Bibliographie

- ACOT P. 1994. Histoire de l'écologie. PUF, Paris, 128 p.
- Anonyme. 1858. Der Biber. *Die Gartenlaube*. Ernst Keil's Nachfolger, Leipzig : 68.
- ARAGON S. 2005. Le rayonnement international de la Société zoologique d'acclimatation. Participation de l'Espagne entre 1854 et 1861. *Revue d'histoire des sciences* 58-1: 169-206.
- Bulletin de la Société d'acclimatation (1854-1946), sous diverses appellations.
- Bulletin de la Ligue pour la protection des oiseaux (1912-1925) suivi du Bulletin de la fédération des groupements français pour la protection de l'oiseau (1926-1940)
- CADI A. 2012. Protéger les oiseaux. Un siècle d'actions avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Ouest-France, Rennes, 121 p.
- CLERMONT R., CHAPPELLIER A. & NUSSAC L. DE. 1925. Premier congrès international pour la protection de la nature : faune et flore, sites et monuments naturels (Paris 31 mai - 2 juin 1923). Rapports, vœux, réalisations. Paris, 388 p.
- CANS R. 2006. Petite histoire du mouvement écolo en France. Delachaux et Niestlé, Paris, 318 p.
- CHANSIGAUD V. 2012. Des hommes et des oiseaux. Une histoire de la protection des oiseaux. Delachaux et Niestlé, Paris, 224 p.
- DELÉAGE J.-P. 1993. Une histoire de l'écologie. Seuil - La Découverte, Paris, 330 p.
- DEREX J.-M. 2012. Les zoos de Paris. Histoire de la ménagerie du Jardin des plantes, du Jardin d'acclimatation et du zoo de Vincennes. Éd. Patrimoines médias, Parhecq, 128 p.
- DROUIN J.-M. 1991. Réinventer la Nature : l'écologie et son histoire. Desclée de Brouwer, Paris.
- GEOFFROY SAINT-HILAIRE I. 1861. Acclimatation et domestication des animaux utiles. Librairie agricole de la maison rustique, Paris, 4^e éd., 550 p.
- GOURDIN H. 2008. Le Grand Pingouin (*Pinguinus impennis*), - 500000 à 1844 : biographie. Actes Sud, Arles, 171 p.
- GOURDIN H. & JOVÉNAUX A. 2008a. Le grand Pingouin. Grand disparu français. *Le Courrier de la Nature* 238, mars-avril 2008: 28-32.
- GOURDIN H. & JOVÉNAUX A. 2008b. Les oiseaux disparus d'Amérique dans l'œuvre de Jean-Jacques AUDUBON. La Martinière, Paris, 159 p.
- GROVE R. 1992. Les origines historiques du mouvement écologiste. *Pour la science* 179, septembre 1992: 30-35.
- GRUVEL A. & VALOIS CH. 1932. Deuxième congrès international pour la protection de la nature (Paris : 30 juin-4 juillet 1931). Procès-verbaux, rapports, vœux. Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris.
- Le Courrier de la Nature. 2012. Spécial « Protection des oiseaux ». n°272.
- LUGLIA R. 2012. L'émergence de la protection de la nature en France (1854-1939). La Société d'acclimatation, témoin et acteur du courant naturaliste. Thèse de doctorat en Histoire, Sciences-Po Paris, 782 p. À paraître en 2014 aux Presses Universitaires de Rennes.
- LUGLIA R. 2013a. Le dépeuplement des cours d'eau : un marqueur de l'émergence de la protection de la nature dans la Société d'acclimatation et en France (milieu XIX^e - milieu XX^e siècle). In : MATHIS C.-F. & MOUHOT J.-F. (éd.). Une protection de l'environnement à la française ? XIX^e - XX^e siècle. Champ Vallon, Seyssel, coll. « L'environnement a une histoire » : 199-209.
- LUGLIA R. 2013b. Le savant, l'oiseau et l'agriculture. La Société d'acclimatation et la protection des oiseaux (1854-1939). *Mémoires de la Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher* 68: 137-148.
- LUGLIA R. 2013c. Le castor d'Europe (*Castor fiber*). Regards historiques anciens et nouveaux sur un animal sauvage. *Trajectoires*, 7, « La condition animale. Places, statuts et représentations des animaux dans la société ». Article consultable sur <http://trajectoires.revues.org/1130>.
- LUGLIA R. 2013d. Pourquoi a-t-on raison de célébrer 1912 ? Journée d'étude de l'AHFNE, L'histoire de la protection des oiseaux, Birdfair LPO, Paimboeuf, 21 septembre 2012. Article consultable sur <http://ahfne.fr/spip.php?article269>.
- LUGLIA R. 2013e. Le donne nella protezione della natura in Francia (1850-1940) [La place des femmes dans l'éveil d'un courant naturaliste de protection de la nature en France (années 1850-1940)]. *Genesis XII/2 « Ecostorie. Donne e uomini nella storia dell'ambiente »* (dossier dirigé par Stefania Barca & Laura Guidi), Società Italiana delle Storiche: 33-53.
- MATAGNE P. 1999. Aux origines de l'écologie. Les naturalistes en France de 1800 à 1914. CTHS, Paris, 301 p.
- MATAGNE P. 2002. Comprendre l'écologie et son histoire : les origines, les fondateurs et l'évolution d'une science... Delachaux et Niestlé, Paris, 208 p.
- MATAGNE P. 2009. La naissance de l'écologie. Ellipses, Paris, 136 p.
- WORSTER D. 1992. Les pionniers de l'écologie. Une histoire des idées écologiques. Éd. Sang de la terre, Paris.

31 Albert LEBRUN en 1931, « discours d'ouverture » cité dans GRUVEL A. & VALOIS CH. 1932. *Deuxième congrès international pour la protection de la nature (Paris : 30 juin-4 juillet 1931)*. Procès-verbaux, rapports, vœux. Société d'éditions géographiques, maritimes et coloniales, Paris : 33.

32 PERRIER Edmond. 1913. Discours prononcé à la séance publique annuelle de distribution des récompenses. *Bull. SNAF*, V110 : 210.



Vous pouvez retrouver cette communication en vidéo sur le site internet bourgogne-nature.fr
> Médiathèque > Vidéothèque